

Combat

Élie Castiel

Number 266, May–June 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/63450ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Castiel, É. (2010). Combat. *Séquences*, (266), 3–3.

Comité exécutif : Yves Beauregard, Élie Castiel, Maurice Elia, Monica Normand, Pierre Valcour

Directeur de la publication : Yves Beauregard

Rédacteur en chef : Élie Castiel
cast49@sympatico.ca

Comité de rédaction :
Dominic Bouchard (Dossiers | Études)
Luc Chaput (Documentation)
Sami Gnaba (Entrevues)

Correction des textes : Christian Jobin

Rédacteurs : Maxime Bellef, Yasmina Doha, Éliane Dallaire, Jérôme Delgado, Julie Demers, Denis Desjardins, Jean-Philippe Desrochers, Michel Euvrard, Pascal Grenier, Francine Laurendeau, Sylvain Lavallée, Carlo Mandolini, Pierre Pageau, Catherine Schlager, Mathieu Séguin-Tétreault, Claire Valade

Design graphique : Simon Fortin — Samourai
Tél. : 514 526-5155 | www.samourai.ca

Directeur marketing : Antoine Zeind
Tél. : 514 744-6440 | azeind@gazfilms.ca

Comptabilité : Josée Alain

Conseiller juridique : Guy Ruel

Impression : Imprimerie Transcontinental Québec

Distribution : La Maison de la Presse Internationale
Tél. : 1-800-463-3246, poste 405

Rédaction et courrier des lecteurs : *Séquences*, 1600, avenue de Lorimier, bureau 41, Montréal (Québec) H2K 3W5

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. *Séquences* n'est pas responsable des manuscrits et des demandes de collaboration qui lui sont soumis.

Malgré toute l'attention apportée à la préparation et à la rédaction de cette revue, *Séquences* ne peut être tenue responsable des erreurs techniques ou typographiques qui pourraient s'y être glissées.

Administration, comptabilité et anciens numéros : s'adresser à *Séquences*, C.P. 26, Succ. Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
Tél. : 418 656-5040
Fax : 418 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ISSN-0037-2412 • Dépôt légal : 2^e trimestre 2010

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationale du Québec

Séquences publie six numéros par année.

Abonnement : Josée Alain
C.P. 26, Succ. Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
Tél. : 418 656-5040
Fax : 418 656-7282

- 30\$ (tarif individuel taxes incluses pour 1 an)
- 55\$ (tarif individuel taxes incluses pour 2 ans)
- 46\$ (tarif institutionnel taxes incluses pour 1 an)
- 45\$ (tarif individuel États-Unis pour 1 an)
- 85\$ (tarif Outre Mer pour 1 an)

Séquences est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca
Elle est indexée par Repère, par l'Index des périodiques canadiens et par la Fédération Internationale des Archives du Film (FIAF) et son projet P.I.P.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Séquences est publiée avec l'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts de Montréal et du Conseil des arts du Canada.

Conseil des arts
et des lettres

Québec



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Combat

À propos du décès de Marcel Simard, l'éditorialiste Marie-Andrée Chouinard du *Devoir* lance un cri d'alarme dans l'édition du 10 mars 2010. Lorsqu'elle déclare que « ces départs volontaires, dans toute leur brutalité, ne laissent que des questions sans écho », c'est tout un système qui est remis en question.

À travers son œuvre, l'homme, l'artiste, a toujours mené un combat social et politique par le biais des images en mouvement. Les réponses aux nombreuses questions morales et éthiques se sont toujours soldées par des points d'interrogation jetés en pâture aux spectateurs (et aux autres réalisateurs) pour qu'ils réagissent, pour qu'ils interviennent.


Le cinéma de Simard est dans ce sens un outil réactif. Mais il est aussi celui de l'impossibilité de créer des images dans un contexte ambiant voué uniquement au profit. Si Simard a décidé de partir, c'est sans doute parce qu'on ne lui permettait plus de faire son travail, parce que les impératifs financiers estrophiaient son côté créateur, parce que les institutions ne sont plus en mesure de faire la différence entre industrie et création.

Ce qu'on ne cessera jamais de rappeler, c'est que dans l'art de création, c'est surtout de *liberté* qu'il s'agit, d'impulsion, de mouvement, de rapport au monde et au collectif. Dans ce sens, la fiction peut parfois (ou selon le cas, souvent) bien rendre cette prise de position, mais c'est surtout le documentaire qui la façonne de manière plus crédible; par sa force, son énergie farouche d'aller droit au but, sa rigueur, sa spontanéité et, comme c'est souvent le cas, par la sincérité et la puissance humaniste des sujets filmés.

Si d'une part, le documentaire québécois se place parmi les plus importants du monde, sans aucun doute en raison de son caractère furieux, intransigeant, humain et *investigateur*, il est de plus en plus assujéti à des conditions de rendement économique. Lorsque la création devient valeur marchande, elle devient également dépendante d'un système de valeurs appauvri, dénué d'éthique, crétinisé, en prise avec les lois du marché comme s'il s'agissait d'un produit dérivé, asphyxié par une profonde et immédiate envie du gain.

Il faut obliger les instances culturelles gouvernementales à prendre position, à dialoguer directement avec les créateurs et non pas avec des administrateurs. Il faut qu'elles créent aussi de nouvelles balises, des dispositions durables et viables pour que le documentaire (et surtout l'acte de création) survive. Car pour une société, il est son propre miroir, son inspiration, sa raison d'être.

Sans réponse, sans engagement de la part des décideurs, obligé de placer sa petite entreprise, Productions Virage, sous la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, Marcel Simard a préféré la fuite vers le néant.

Geste lâche? Geste martyr? Pour certains, peut-être bien, mais pour d'autres, comme c'est notre cas, un mouvement de défense, un cri d'angoisse, un moyen de perdurer pas l'absence et le silence, mais surtout et avant tout, un signal d'alarme, un appel au rassemblement et à la réappropriation des gestes du possible, et aussi une action instinctive, tout à fait réfléchi, délibérée et féroce courageuse, pour laisser la chance aux autres, à ses collègues, de continuer le travail. 

ÉLIE CASTIEL

RÉDACTEUR EN CHEF